

**SANTÉ** **VACCINATION : LES PLUS DE 18 ANS PEUVENT ÊTRE VACCINÉS SOUS CONDITION**

À partir du 12 mai, toutes les personnes majeures sont autorisées à être vaccinées contre la Covid-19 si des doses de vaccin sont disponibles la veille pour le lendemain.



Créé le: 11/05/2021

- Mis à jour le : 11/05/2021

## Une vaccination étendue à de nouveaux publics

La campagne vaccinale s'accélère :

- les 16-17 ans souffrant d'une comorbidité (diabète, cancer, obésité, hypertension...) peuvent être vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNTech depuis le 6 mai.
- les plus de 50 ans sont éligibles à la vaccination depuis le 10 mai.

Cependant, toutes personnes majeures peuvent dorénavant prendre rendez-vous du jour pour le lendemain s'il reste des créneaux libres. Autrement dit, les rendez-vous qui n'auront pas été réservés 24 heures avant seront ouverts au public non prioritaire. Ce procédé commence officiellement le 12 mai. Néanmoins, vous pouvez déjà prendre rendez-vous dès le 11 mai pour le lendemain.

## Plus de 18 ans : comment prendre rendez-vous ?

À quelle catégorie appartient la personne pour qui vous prenez ce rendez-vous ?

- Personnes de plus de 55 ans
- Personnes de 50 à 54 ans inclus
- Personnes de 18 à 49 ans inclus avec une comorbidité, vulnérables à très haut risque face à la covid-19 ou proches de personnes immunodéprimées, ou habitants de l'Outre-mer
- Personnes de plus de 18 ans pour les rendez-vous disponibles d'ici demain soir  
Public: voir profil
- Personnes de 18 à 17 ans inclus vulnérables à très haut risque face à la covid-19 ou proches de personnes immunodéprimées
- Femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse

RECHERCHER

Veillez vous rendre sur le site [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr/) (<https://www.doctolib.fr/>) et entrer « vaccination Covid-19 ». Au moment de l'ouverture de la fenêtre « à quelle catégorie appartient la personne pour qui vous prenez ce rendez-vous ? », cochez la réponse « Personnes de plus de 18 ans pour les rendez-vous disponibles d'ici demain soir ».

Ce procédé de prise de rendez-vous accéléré durera un mois puisque tous les adultes de moins de 50 ans sans comorbidité seront éligibles à la vaccination à partir du 15 juin.

## Les lieux de vaccination en Seine-et-Marne

Au total, le département de Seine-et-Marne compte 13 centres de vaccination et plusieurs pharmacies proposent la vaccination. À noter : la vaccination est gratuite et se fait uniquement sur rendez-vous. Pour connaître la liste complète des lieux de vaccination de Seine-et-Marne, veuillez consulter le site [Sante.fr](https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-77-seine-et-marne.html) (<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-77-seine-et-marne.html>).